000574 du 09 FEV 2021 Nº

Les Partis politiques Rwandais, ayant pris connaissance de la décision de la France ainsi que de la Résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies d'intervenir au Rwanda dans un but humanitaire, suite à la situation politique, militaire et sociale qui y prévaut, ont décidé de rendre publique la déclaration suivante :

1. Depuis le début de la guerre déclenchée en octobre 1990 par le FPR avec l'appui de l'Ugande et imposée au Peuple rwandais, le Gouvernement rwandais et le FPR ont signé à Tunis, le 15 juin 1994, le 10ème cessez-le-feu. Les Partis politiques rwandais avaient espéré que de par son caractère solennel, ce cessez-le-feu allait enfin être respecté par le FPR. Malheureusement, de par son mépris habituel, le FPR n'a pas respecté ce cessez- le feu, violant ainsi ses engagements contractés solennellement devant les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Afrique entière, confirmant à nouveau sa volonté de prendre le pouvoir par la force des armes à défaut de conquérir ce pouvoir par la voie démocratique.

2. Les Partis politiques rwandais, eu égard à leur mission première de défendre les intérâts du peuple, dénoncent et condamnent la poursuite de la guerre en dépit du cessez-le-feu signé à Tunis le 15 juin 1994. En effet, les tueries consécutives à la reprise des hostilités par le FPR qui tueries consécutives à la reprise des hostilités par le FPR qui endeuillent le Rwanda depuis avril 1994, ont fait dans un délai de deux mois des hécatombes humaines comparables à des pogroms historiques. Les tutsi du FPR avancent le chiffre de cinq cents (500.000) mille morts des leurs tombés sur le champ de bataille. pendant que les Hutu pleurent plus d'un million (1.000.000) d'hommes, de femmes et d'enfants massacrés par le FPR et près de trois millions et demi (3.500.000) d'hommes, de femmes et d'enfants errant à la merci de la mort par la faim et la maladie, fuyant les hordes des tueurs du FPR venant de l'UGANDA.

3. Les Partis politiques rwandais représentant l'opinion de la majorité du peuple ont accueilli avec satisfaction la décision de la France d'intervenir au Rwanda dans un but humanitaire ainsi que la Résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies autorisant cette intervention. Les Partis politiques Rwandais s'engagent à apporter collaboration pour la réussite de cette mission.

4. Les Partis politiques rwandais souhaitent que l'intervention française vise non seulement le rétablissement de la paix, mais aussi le retour dans leurs biens des déplacés, des réfugiés, des populations prises en otage ou déportées en Uganda par le FPR.

5. Les Partis politiques rwandais rélitèrent leur ferme condamnation des tueries intervenues au Rwanda suite à la reprise des hostilités par le FPR. Ils lancent un appel au FPR pour qu'il mette immédiatement fin à sa logique de guerre et retrouve le chemin de la paix avec conviction et sincerité.

MA = MARAMEL St. & metter NA.

000574 du 09 FEV 2021

6. Les Partis politiques rwandais attirent l'attention de la Communauté Internationale sur le fait que l'embargo décrété par le Conseil de Sécurité contre le Rwanda seul, pays agressé, n'est pas à même de mettre fin au conflit, mais encourage plutôt l'Uganda et le FPR à poursuivre leur agression. Ils sollicitent du Conseil de Sécurité la révision de sa décision en vue d'appliquer les mêmes mesures à toutes les parties en conflit.

7. Les Partis politiques rwandais saisissent la présente opportunité pour demander au Conseil de Sécurité de se pencher d'urgence sur la plainte déposée par le Gouvernement rwandais contre l'Uganda.

8. Les Partis politiques rwandais adressent leurs remerciements au peuple rwandais pour sa détermination à défendre sa patrie et ses droits face à l'agression dont il est l'objet depuis octobre 1990 ainsi qu'à toutes les personnes de bonne volonté qui ne cessent d'apporter leur contribution à la recherche d'une voie démocratique pour une paix durable au Rwanda et dans la sous-région. Le FPR doit se résoudre à cette voie ou disparaître.

Fait à Kagali, le 23 juin 1994. Les Partis politiques rwandais: NGIRUMPATSE Matthieu, Prési

NZIRORERA Joseph, Secrétaire National

Docteur MUREGO Donat, Secrétaire Exécutif M.D.R .:

MBONYUMUTWA SHINGIRO, Membre du Bureat

NDUNGUTSE François, Président P.S.D. :

- M.R.N.D.:

P.L.:

MUTUYIMANA Emmérance, Trésoriès

MUGENZI Justin, Président

000574 du 09 FEV 2021

MUNYARUGERERO Amiel, Président du Comité Intérimaire de Direction du PDC

Dr. HARELINANA Frangancia Membre du Comité Inférimaire de Direction du PDC.

Membre Janvier. RUKEMANGANIZI Intérimaire de Direction du PDC.

P.E.C.O. :

Dr. BUTERA Jean Baptiste, Président 👡

James Bromm, Lecitain page

R.T.D. :

Emmanuel NIEEYIMANA, Président

C.D.R. :

MISAGO RUTEGESHA Antoine, 2ème Vice-Présiden

P. R. D. :

NSABIMANA Alexis, President

P.D.1.

Shekh KIBATA Djuma, Doyen Joyco du comité Directeur

3/13/**3**027 T 46

Déclassifié par décision du ministre de la Défense

000574 du 09 FEV 2021